

Proposition du Conseil administratif du 16 décembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire d'un montant de 397 800 francs destiné au renouvellement et à l'acquisition de véhicules à deux roues pour l'ensemble de l'administration municipale.

Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux,

Préambule

La dernière demande de crédit extraordinaire déposée par la Commission de gestion des véhicules (Cogeve) relative au renouvellement et à l'acquisition de véhicules spécifiques hors Service d'incendie et de secours et Voirie (PR-659) date de 2008. Les vélos, vélos électriques et autres scooters en avaient été retirés dans l'attente d'une étude complète des besoins des services et de l'examen du marché des scooters électriques, le remplacement de scooters thermiques étant exclu pour des raisons écologiques. La présente proposition est en accord avec la position du Conseil administratif en matière de développement durable et est en adéquation avec la Déclaration de Florence: agir positivement sur l'environnement en recourant autant que faire se peut à la mobilité douce, réduire les émissions de gaz, diminuer la densité du trafic et le temps de déplacement.

La Cogeve a donc procédé à une étude complète qui a permis aux entités administratives (départements et services) d'exprimer des besoins répondant à la nécessité de transfert modal en matière de transports. Au cours des entretiens avec les responsables des entités, la discussion a porté sur les types de véhicules choisis. Ainsi, le vélo simple a été choisi dans de nombreux cas, alors que le vélo électrique est retenu pour des déplacements plus importants ou pour transporter du matériel. Les scooters électriques, quant à eux, intéressent en priorité les agents de police municipale pour des trajets au centre-ville.

La Cogeve a mené également une étude technique relative à l'évolution des scooters électriques. Elle en a retenu deux modèles qui ont fait l'objet de tests. Ces scooters ont une vitesse limitée à 45 km/h, ils se conduisent sans permis et sont destinés à des trajets urbains, à l'instar des vélos.

Acquisition de véhicules à deux roues

La présente proposition, dont le détail figure dans le tableau annexé, se compose de 101 objets: 16 vélos, 40 vélos électriques, 23 scooters électriques, 6 remorques, 16 vélos spéciaux.

L'amortissement technique de ce type de véhicules est analogue à celui des véhicules légers (voitures, fourgonnettes, fourgons de max. 3,5 t): cinq ans.

Plan financier d'investissement

Cet investissement émerge au 5^e plan financier d'investissement 2010-2021, aux rubriques 111.034.60 et 111.034.62, pour un montant total de 400 000 francs.

Procédure d'acquisition des véhicules à deux roues prévue en 2010-2011

Chaque acquisition fera l'objet d'une étude de marché comparative. Les prix, le service après-vente et les expériences internes, ainsi que celles d'autres collectivités, figurent parmi les critères de choix.

Les véhicules actuellement disponibles sur le marché intègrent la notion de performance environnementale. Par conséquent, plus la technologie choisie sera innovante, plus l'impact environnemental positif sera important.

S'agissant des scooters électriques, le produit retenu répondra aux dernières évolutions technologiques connues.

D'une façon générale, tout véhicule ou engin de l'administration municipale doit, de nos jours, répondre à des critères de choix essentiels:

- la performance;
- la sécurité;
- la fiabilité;
- la diminution des nuisances;
- le service après-vente;
- les prix.

A ce sujet, tant pour les achats prévus dans la présente demande de crédit que pour le futur, les critères environnementaux seront déterminants.

Les acquisitions seront effectuées dans le respect de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) du 25 novembre 1994. Les marchés dont la valeur globale dépasse le seuil de 250 000 francs seront effectués en procédure ouverte. La procédure dite «sur invitation» sera utilisée pour les marchés inférieurs au seuil légal.

Budget prévisionnel d'exploitation

L'acquisition de ces véhicules n'entraînera pas d'augmentation globale des charges de fonctionnement. Leur entretien, suivi et maintenance seront assumés par le Service logistique et manifestations selon une procédure précise, sans que cela entraîne de changement organisationnel notable.

La charge financière annuelle comprenant les intérêts au taux de 3% et l'amortissement au moyen de 5 annuités se montera à 82 490 francs.

Maîtrise d’ouvrage et maîtrise d’œuvre

Service bénéficiaire: Service logistique et manifestations

Service gestionnaire: Service logistique et manifestations

L’ensemble des objets en question sera regroupé au Service logistique et manifestations qui, en qualité de bénéficiaire et de gestionnaire, sera porteur des charges d’amortissement.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d’arrêté ci-après:

PROJET D’ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l’article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l’administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 397 800 francs destiné au renouvellement et à l’acquisition de certains véhicules à deux roues.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l’article premier au moyen d’emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 397 800 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l’article premier sera portée à l’actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2012 à 2016.

RECEMENT VEHICULES DEUX ROUES

Dpt	Centre de coût	Service	Acquisition Renouvellement	Véhicule à remplacer	Type de véhicule	Quantité	Véhicule proposé	Prix unitaire	Montant total
A	A0020299	ACE	Renouvellement	Honda Spacy	Vélo électrique	1	Vélo électrique	4000	4'000
	100100	DFL	Acquisition		Total ACE	1	Vélos électriques	4000	8'000
1	100501	GIM	Acquisition		Total DFL	2	Vélos électriques	4000	12'000
2	210600	BAT	Acquisition		Total GIM	3	Vélos électriques	4000	8'000
2	210700	ENE	Acquisition		Vélo électrique	2	Vélos électriques	4000	
2	210700	ENE	Acquisition		Total BAT	2	Vélos électriques	4000	
2	210700	ENE	Acquisition		Vélo électrique	2	Vélos	1'500	
3	311100	GTH	Renouvellement	Honda Spacy	Remorque vélo	1	Remorque	800	
	320100	CJB	Acquisition		Total ENE	5	Scooter électrique	7000	11'800
3	320100	CJB	Acquisition		Total GTH	1	Vélos électriques	4000	7'000
3	310500	SPC	Acquisition		Vélo électrique	1	Remorques à ridelles	800	
3	310600	SEC	Acquisition		Total CJB	10	Vélo électrique	4000	27'200
3	320200	MAH	Acquisition		Total SPC	1	Vélo électrique	4000	4'000
3	320300	MEG	Acquisition		Total SEC	1	Vélos électriques	4000	4'000
3	320400	MHN	Acquisition		Total MAH	3	Vélos électriques	4000	12'000
3	320400	MHN	Acquisition		Vélo électrique	1	Vélos électriques	4000	
3	331100	BMU	Acquisition		Total MEG	1	Scooter électrique	7000	4'000
4	110900	DISC	Renouvellement	Honda Spacy	Vélo électrique	1	Vélo électrique	4000	
4	230202	LOM	Acquisition		Total MHN	2	Vélos électriques	4000	11'000
4	400100	DEUS	Acquisition		Total BMU	1	Scooters électriques	7000	4'000
4	400300	SIS	Acquisition		Total DISC	2	Vélos	1'500	14'000
4	400700	SEEP	Acquisition		Total LOM	10	Vélo électrique	4000	15'000
					Total DEUS	1	Vélos électriques	4000	4'000
					Total SIS	2	Scooters électriques	7000	8'000
					Total SEEP	16	Scooters électriques	7000	112'000

RECENSEMENT VEHICULES DEUX ROUES

17.12.2009

Dpt	Centre de coût	Service	Acquisition Renouvellement	Véhicule à remplacer	Type de véhicule	Quantité	Véhicule proposé	Prix unitaire	Montant total
5	400223	SPO	Acquisition		Vélo électrique	3	Vélos électriques	4000	
					Total SPO	3			12'000
5	500100	SJS	Acquisition		Vélo électrique	1	Vélo électrique	4000	
					Total SJS	1			4'000
5	500200	DPE	Acquisition		Vélo électrique	2	Vélos électriques	4000	
					Total DPE	2			8'000
5	500300	ECO	Acquisition		Vélo électrique	2	Vélos électriques	4000	
					Total ECO	2			8'000
5	500400	SEVE	Acquisition		Vélo	1	Vélo	1500	
5	500400	SEVE	Acquisition		Vélo électrique	1	Vélo électrique	4000	
5	500400	SEVE	Acquisition		Vélos spéciaux	16	Tripoteurs/Tandems	3000	
5	500400	SEVE	Renouvellement	Honda Spacy	Scoter	1	Scoter électrique	7000	
5	500400	SEVE	Acquisition		Scoter	1	Scoter électrique	7000	
					Total SEVE	20			67'500
5	500600	FUN	Acquisition		Vélo électrique	2	Vélos électriques	4000	
					Total FUN	2			8'000
5	500700	SOC	Acquisition		Scoter	1	Scoter électrique	7000	
5	500700	SOC	Acquisition		Vélo électrique	1	Vélo électrique	4000	
5	500700	SOC	Acquisition		Vélo	2	Vélos	1500	
					Total SOC	4			14'000
5	500800	DEJ	Acquisition		Vélo	1	Vélo	1500	
5	500800	DEJ	Acquisition		Vélo électrique	1	Vélo électrique	4000	
5	500800	DEJ	Acquisition		Remorque vélo	1	Remorque à ridelles	800	
					Total DEJ	3			6'300
				TOTAL		101			339'900